

CONTRAT COMMERCIAL

NICE HOME 06 – SAS - 176 Avenue de la Lanterne - 06200 Nice
894 932 631 R.C.S. Nice – N° TVA intracommunautaire FR89894932631

Préambule

NICE HOME 06 conseille et accompagne ses clients particuliers et professionnels dans la mise en valeur d'un bien immobilier ou mobilier, dans la décoration d'intérieur, dans la décoration événementielle et dans l'organisation d'intérieur.

Dans le cadre de sa mission, NICE HOME 06 peut être mandaté par son client pour réaliser des achats de mobiliers et d'accessoires dont il pourra assurer la réception et la mise en place avec, en cas de nécessité, le concours de professionnels qualifiés.

ARTICLE 1 – Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après les « CGV ») sont portées à la connaissance du client. Ces CGV ont pour objet de définir les droits et les obligations de NICE HOME 06 et du client.

Elles sont accessibles sur le site internet de NICE HOME 06 et sont systématiquement transmises au client préalablement à la commande.

La signature ou validation par mail par le client d'un devis ou d'un contrat, ainsi que le paiement d'une facture émise par NICE HOME 06, emporte son adhésion sans restriction, ni réserve aux présentes CGV, lesquelles s'appliqueront à toute commande, même future, et prévalent sur tout autre document antérieur ou contradictoire, sauf négociation de conditions particulières.

Le client reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de passer toute commande et déclare avoir la capacité légale de contracter et de s'engager.

Les CGV peuvent faire l'objet de modifications ultérieures sans préavis. La version des CGV applicable à la commande est celle en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les CGV constituent, avec le contrat et les commandes, les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies illustrant les produits, qui n'ont qu'une valeur indicative.

ARTICLE 2 – Commandes

- Durée de validité de l'offre :

Toute commande de biens ou de services fait l'objet d'un devis ou d'un contrat envoyé par NICE HOME 06 à son client, par mail, remise en main propre ou voie postale, d'une durée de validité de 30 jours à compter de sa date.

- Règlementation applicable :

La commande est définitive dès lors qu'elle a été validée par le client par signature du devis ou du contrat avec la mention "Bon pour accord". La commande donne lieu au versement d'un acompte de 50% du montant total du devis.

Cet acompte ne peut être qualifié d'arrhes, la commande engageant définitivement les parties. Cet acompte sera déduit de la facture finale.

- Conditions suspensives du marché /

Recours à un prêt : Lorsque le client recourt à un prêt pour financer tout ou une partie des travaux, il en informe NICE HOME 06 et le contrat est conclu dans les conditions prévues par le Code de la Consommation.

- Indivisibilité du devis :

Le présent devis ou contrat forme un tout cohérent et indivisible. Il doit être accepté dans son ensemble, sans suppression de poste ni de ligne. En cas de souhait d'acceptation partielle, NICE HOME 06 se réserve le droit de ne pas y donner suite ou de réviser les conditions d'intervention.

- Professionnels qualifiés :

NICE HOME 06 met en relation son client avec des professionnels qualifiés. Pour tout autre professionnel mandaté par le client, NICE HOME 06 ne donnera pas suite à la demande de mission complète (avec suivi de chantier).

Dans le cadre d'un projet, NICE HOME 06, avec l'accord du mandant, peut confier l'exécution de tâches à des entreprises tierces choisies par elle-même ou par le mandant. NICE HOME 06 ne signe aucun devis « pour accord » et ne s'engage pas contractuellement ou financièrement envers le prestataire tiers. La tâche de NICE HOME 06 étant exclusivement dévolue à l'appel d'offre, la budgétisation et la planification des travaux en accord avec le mandant et le prestataire tiers.

Il n'engage pas sa responsabilité pour les manquements contractuels, désordres, vices, malfaçons, retards, ... (cette liste n'étant pas exhaustive) imputables à une entreprise mandatée par le client, même si cette entreprise a été proposée par lui.

ARTICLE 3 – Modification et droit de rétractation

- Modification du contrat, du calendrier, prestations non-prévues :

Les honoraires sont établis sur une estimation détaillée des tâches affectées à chaque stade des prestations.

Si le client demande de reprendre l'étude en vue de réduire le volume des dépenses prévues dans le cadre de l'estimation initiale, NICE HOME 06 sera en droit de se faire rétribuer au prorata du temps passé et des études et plans supplémentaires.

Si le client demande d'ajouter à l'étude des tâches, travaux ou dépenses non prévus dans l'estimation initiale, NICE HOME 06 effectuera une régularisation sur la facture de fin de mission, correspondant au temps passé supplémentaire.

Toute modification pour toute cause que ce soit (aléas technique, juridique, personnel,...) imprévisible au moment de la signature du contrat emportera un réajustement du montant des honoraires à proportion des interventions qui s'avèreront nécessaires.

Dans ces cas, le client s'honorera du règlement des honoraires dus au moment de la notification.

- En cas d'arrêt de la mission :

Toute phase entamée est due. Sauf cas particulier, une indemnité d'un montant de 20% des honoraires restant à facturer sur la mission sera versée à NICE HOME 06.

Lorsque le client est un professionnel passant commande dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par le Code de la consommation.

Lorsque la commande est passée par un client agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, le client dispose à compter de l'acceptation de l'offre, d'un délai de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement.

Le présent droit de rétractation est applicable aux contrats conclus hors établissement entre deux professionnels dès lors que l'objet de ces contrats n'entre pas dans le champ d'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salarié employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

Le client adresse à NICE HOME 06 avant l'expiration du délai précité, un courrier recommandé avec accusé de réception indiquant, sans ambiguïté, sa volonté de se rétracter.

ARTICLE 4 – Prix et paiement

Tous les prix sont exprimés dans le devis en euros, HT, majorés, le cas échéant, de la TVA en vigueur au jour de la facturation.

- Honoraires de NICE HOME 06:

Le paiement des prestations s'effectue à la date d'échéance mentionnée sur la facture selon les modalités suivantes, sauf stipulations différentes précisées sur le devis :

- 50% à la signature du contrat

- les heures travaillées sont calculées et facturées en totalité jusqu'à la première présentation du projet (étape 5). Les heures de travail effectuées après cette présentation seront facturées chaque mois.

Dans le cas où NICE HOME 06 envoie une facture qui suit la précédente toujours impayée, NICE HOME 06 se réserve le droit d'arrêter le travail jusqu'à ce que les deux factures aient été réglées dans leur totalité.

Une fois la prestation réalisée, le client sera réputé l'accepter en l'état sans possibilité de contestation ultérieure et sans possibilité de refuser le paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé.

Les règlements sont effectués au profit de NICE HOME 06 SAS par virement bancaire sur le compte :

IBAN FR76 1695 8000 0142 0649 3741 366

- Commandes

Dans le cas de commandes impliquant une réalisation sur mesure, comme des revêtements de fenêtres (stores, tentures, ...), les meubles sur mesure, tous les produits pour lesquels le client a choisi le tissu (canapé, fauteuil, abat-jour, coussin, confections diverses), les papiers peints, la peinture, tout autre article que NICE HOME 06 ne peut échanger chez son fournisseur, le montant de 100% sera facturé avant l'achat. La commande sera effectuée une fois le montant reçu.

Dans le cas de commandes de meubles et d'accessoires, le montant de 80% sera facturé avant la passation de la commande. Une fois que les produits seront prêts pour la livraison,

nous prévenons le Client et organisons la livraison et l'installation. Le montant de 20% restant doit être payé deux semaines avant la livraison et/ou l'installation.

ARTICLE 5 – Réserve de propriété et transfert des risques

La propriété des biens mobiliers vendus reste acquise à NICE HOME 06 jusqu'au paiement effectif et complet du prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication d'une partie ou de la totalité des biens à concurrence des sommes dues ou à échoir.

Ces stipulations ne font pas obstacle au transfert au client, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens achetés, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

ARTICLE 6 – Délai de réalisation de la prestation

La prestation est réalisée à la date ou dans le délai fixé sur le devis / le contrat ou sur tout autre document annexé à celui-ci et signé entre le client et NICE HOME 06.

NICE HOME 06 s'engage à faire diligence afin de donner satisfaction au client dans le cadre d'une obligation de moyens. Toutefois, ces délais, qui dépendent notamment de la disponibilité et de la réactivité des parties prenantes, de la complexité des prestations, des stocks disponibles, ainsi que des éventuels délais de transport, sont communiqués à titre indicatif et ne donnent lieu à aucune indemnité en cas de dépassement.

Lorsque les prestations incluent la réception de matériels ou mobiliers livrés par des tiers, les éventuels retards dans les délais de livraison ne sauraient être imputés au Prestataire.

ARTICLE 7 – Responsabilité du Prestataire

Dans le cadre de sa mission de conseil, le client reconnaît que NICE HOME 06 n'est tenu qu'à une obligation de moyens. La responsabilité résultant de la mise en œuvre de ces conseils et préconisations incombe aux professionnels qui seront mandatés à cette fin par le client sans que NICE HOME 06 n'ait à répondre des manquements desdits professionnels.

NICE HOME 06 n'est ni architecte, ni maître d'ouvrage délégué, ni maître d'œuvre dans la réalisation de travaux et, à ce titre, n'engage pas sa responsabilité en ces qualités. Son intervention se limite, le cas échéant, à la mise en relation de son client avec des professionnels qualifiés dans le domaine de l'architecture et du bâtiment, lesquels demeureront responsables de la préconisation et du suivi technique du chantier.

ARTICLE 8 – Propriété intellectuelle – Protection des données personnelles

NICE HOME 06 reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, photographies, illustrations ou tout autre contenu, réalisés en vue de la fourniture des services au client, qui font l'objet d'une protection au titre des droits d'auteur.

Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdits documents sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de NICE HOME 06 qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Le client autorise NICE HOME 06 à réaliser des photos et des vidéos de son intérieur à tous les stades de son intervention et après livraison, ainsi qu'à leur exploitation à des fins

promotionnelles sur tous supports actuels et à venir, sous réserve de conserver l'anonymat du client.

NICE HOME 06 est amené à collecter des informations pour la réalisation de ses prestations notamment en liaison avec ses prestataires qui seront enregistrées sous format électronique.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données personnelles en adressant un courrier au siège social de NICE HOME 06. Si le client souhaite diffuser des documents réalisés par NICE HOME 06, la mention "conception et réalisation : NICE HOME 06" devra apparaître sur ces documents ou dans le texte s'y référant.

ARTICLE 9 – Assurance

Le Prestataire a souscrit une assurance responsabilité civile et professionnelle auprès de la compagnie HISCOX

Une copie de(s) police(s) peut être fournie au client sur simple demande.

ARTICLE 10 – Indépendance des clauses

La nullité d'une clause stipulée dans les CGV ou les commandes n'entraîne pas la nullité des autres clauses stipulées dans les CGV ou les commandes.

ARTICLE 11 – Droit applicable – Langue

Les CGV ainsi que les commandes et prestations qui en découlent sont soumises au droit français

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 12 – Litige

Tout litige qui n'aurait pu être résolu à l'amiable entre NICE HOME 06 et son client sera soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Signatures :

Signatures et date, précédées de la mention "Lu et approuvé"

Fait à

NICE HOME 06 - SAS

Le client